



Attendez-vous votre premier enfant ?

Vous pouvez avoir une infirmière personnelle !



**Nurse-Family
Partnership**

Helping First-Time Parents Succeed®

En tant que future mère, vous vous posez sans doute de nombreuses questions...

« Quels sont les besoins d'un enfant ? »

« Serai-je une bonne mère ? »

« Dans quelle mesure mon quotidien changera-t-il ? »

« Comment subvenir aux besoins de mon enfant ? »

« Que dois-je dire à ma famille et mes amis ? »

« Dois-je allaiter ? »

Avec **le Partenariat infirmière-famille de la ville de New York (New York City Nurse-Family Partnership, NYC NFP)**, votre infirmière personnelle répondra à vos questions et vous apportera son soutien pour que vous ayez **une grossesse saine et un bébé en bonne santé**, et que vous soyez **la meilleure mère possible pour votre enfant**. NYC NFP est gratuit et vous pouvez en bénéficier quel que soit votre âge, votre statut d'immigration ou votre identité de genre.

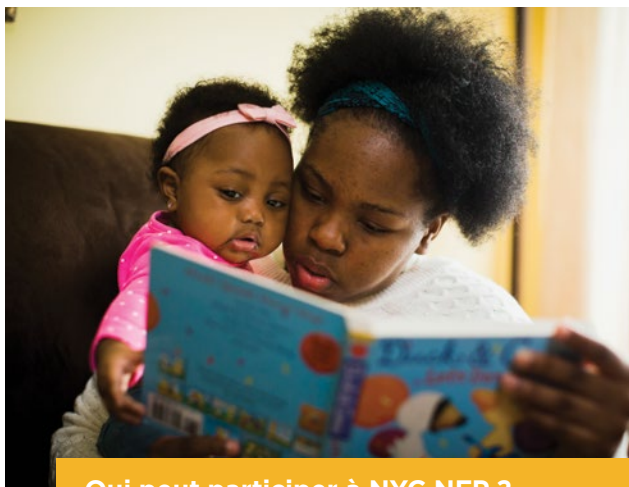
Comment cela fonctionne-t-il ?

Vous rencontrerez votre infirmière régulièrement pour discuter de votre grossesse, de l'éducation parentale, de la santé et du développement de votre enfant et de tout autre sujet qui vous préoccupe en tant que nouveau parent.



Votre infirmière vous aidera à :

- savoir à quoi vous attendre pendant la grossesse et lors de l'accouchement ;
- apprendre à vous occuper de votre bébé (alimentation, toilette, sommeil, et plus encore) ;
- comprendre le développement et la croissance des bébés ;
- prendre contact avec d'autres organismes et services, comme l'assurance maladie, les services de santé mentale, de pédiatrie et de formations pédagogiques ;
- atteindre des objectifs personnels, comme la poursuite de vos études ou le développement de vos compétences professionnelles ;
- donner à votre bébé le meilleur départ possible dans la vie.



Qui peut participer à NYC NFP ?

Toute personne résidant dans la ville de New York qui :

- est enceinte de 28 semaines ou moins de son premier bébé ; et
- remplit les critères de revenus.



Qui d'autre peut participer ?

En tant que maman, vous êtes la personne la plus concernée, mais les membres de votre famille, votre conjoint(e) et/ou le père de l'enfant et vos amis sont les bienvenus.



Comment puis-je obtenir de plus amples informations ?

Contactez votre médecin, consultez le site **nyc.gov/health/nfp**, envoyez un courriel à **nycnfp@health.nyc.gov** ou appelez le 311 et demandez le « **Nurse-Family Partnership** ».